

# Nos sociétés d'histoire

Autor(en): **Ritter, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **26 (1918)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-21653>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

parents eurent cinq enfants : Samuel, allié Vallotton, qui fut agent national à Vallorbe à l'époque de la révolution vaudoise, puis, juge de paix ; François ; Julie, allié Fayod ; Marianne, allié Ravy ; Jaques-Frédéric, allié Vallotton.

Sous la République bernoise, Frédéric Jaquet fut promu lieutenant ; le 26 janvier 1797, il obtint le grade de premier-lieutenant de la huitième compagnie du troisième bataillon de l'artillerie régimentaire. Quelques jours plus tard, les citoyens de Vallorbe le déléguèrent, ainsi que le pasteur Benjamin Vallotton, pour les représenter à Lausanne à l'Assemblée provisoire du Pays de Vaud. Peu de temps après, il fut nommé juge au Tribunal du district d'Orbe. Le 28 mars 1803, les cercles de Lignerolle<sup>1</sup> et du Chenit l'éluèrent comme député au Grand Conseil, mandat qui lui fut renouvelé par ce dernier cercle, le 14 mars 1808. Le 11 août 1803, le Petit Conseil du canton de Vaud le nomma capitaine d'artillerie du 5<sup>me</sup> arrondissement, Orbe. Enfin, du 23 août 1803 au 31 décembre 1816, il fut syndic de la commune de Vallorbe.

Après s'être retiré des affaires publiques, Frédéric Jaquet mourut à Vallorbe le 20 décembre 1838, laissant deux enfants : Henri Jaquet, allié Potterat (1811-1883), qui fut élu, le 17 avril 1845, juge de paix du cercle de Vallorbe ; et Julie Rapin-Jaquet.

Eug. ROCHAZ.

---

## NOS SOCIÉTÉS D'HISTOIRE

---

Dans le tome 3<sup>me</sup> de ses *Mémoires*, publié en 1860, M. Guizot a raconté ce qu'il a fait de 1832 à 1837, pendant qu'il était ministre de l'Instruction publique. Au chapitre 20<sup>me</sup>, qui est intitulé: *Etudes historiques*, il dit notamment:

« Quelques-uns de mes amis vinrent me parler de leur projet de fonder, sous le nom de *Société de l'Histoire de France*, une société spécialement vouée à publier des documents originaux relatifs à notre histoire nationale, et à

<sup>1</sup> Comprenant les communes de Lignerolle, L'Abergement, Bal-laigues, Baulmes, Les Clées, Rances, La Russille, Sergey et Va-leyres s. Rances. Modifié par la loi du 6 juin 1803.

répandre la connaissance des travaux épars et ignorés dont elle était l'objet. Je m'empressai de donner à ce projet mon assentiment et mon concours.

« Nous nous réunîmes le 27 juin 1833, au nombre de vingt fondateurs ; nous arrêtâmes les bases de l'association ; et six mois après, le 23 janvier 1834, la *Société de l'Histoire de France*, qui comptait déjà cent membres, nommait un Conseil chargé de diriger ses travaux, et entraît sur le champ en activité. »

En lisant ce morceau, la date de 1834 m'a frappé, et je l'ai rapprochée aussitôt des dates de fondation de la Société d'histoire de la Suisse romande: 6 septembre 1837, et de la Société d'histoire de Genève: 2 mars 1838.

La première de celles-ci avait été fondée par une quarantaine de Vaudois, auxquels s'étaient joints trois Fribourgeois, deux Genevois, et un Valaisan. — Que la seconde Société, fondée six mois après la première, par une quinzaine de Genevois, ait été créée dans un esprit de noble émulation, pour que Genève ne demeurât pas inerte en présence de l'initiative intelligente et féconde que Lausanne venait de prendre, je n'en doute aucunement .

M. Louis Vulliemin a retracé, en quelques lignes d'une brièveté excessive<sup>1</sup>, les démarches de MM. Frédéric de Gingins et Félix Chavannes, qui ont abouti à la création de la Société d'histoire de la Suisse romande. Le patriotisme avait été le mobile de ces deux promoteurs, si dignes de notre reconnaissance. Mais l'idée de créer dans notre pays une Société destinée à offrir un centre aux amis de l'histoire, à publier des documents inédits et des recherches érudites, — cette idée ne leur était-elle pas venue de France?

Eugène RITTER.

<sup>1</sup> Dans le *Coup d'œil sur les publications de la Société*, au tome VII des *Mémoires de la Société d'histoire de la Suisse romande*.